

Récapitulatif de la déclaration de votre index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes pour l'année 2023 au titre des données 2022

Informations déclarant

Nom Prénom

Laronce Franck

Adresse mail franck.laronce@euroapi.com

Périmètre retenu pour le calcul et la publication des indicateurs

Structure Entreprise

Tranche effectifs De 1000 ou plus

Raison sociale EUROAPI FRANCE
Siren 891090680

Code NAF 21.10Z - Fabrication de produits pharmaceutiques de base

Adresse 15 RUE TRAVERSIERE 75012 PARIS 12

Informations calcul et période de référence

Année au titre de laquelle les indicateurs sont calculés 2022

Date de fin de la période de référence 31/12/2022

1124

Nombre de salariés pris en compte pour le calcul des indicateurs

Indicateur relatif à l'écart de rémunération

Modalité de calcul Par catégorie socio-professionnelle

Date de consultation du CSE

Nombre de niveaux ou coefficients

Résultat final en % 3.81

Population envers laquelle l'écart est favorable hommes

Nombre de points obtenus 36

Indicateur relatif à l'écart de taux d'augmentations individuelles (hors promotions)

Résultat final en % 6.20

Population envers laquelle l'écart est favorable hommes

Nombre de points obtenus 5

Indicateur relatif à l'écart de taux de promotions

Résultat final en % 0.65

Population envers laquelle l'écart est favorable hommes

Nombre de points obtenus



Récapitulatif de la déclaration de votre index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes pour l'année 2023 au titre des données 2022

Indicateur relatif au % de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité

| Résultat final en % | 100 |
|---|--------|
| Nombre de points obtenus | 15 |
| Indicateur relatif au nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunératons | |
| Résultat en nombre de salariés du sexe sous-représenté | 2 |
| Sexe des salariés sur-représentés | hommes |
| Nombre de points obtenus | 5 |
| Niveau de résultat global | |
| Total de points obtenus | 76 |
| Nombre de points maximum pouvant être obtenus | 100 |
| Résultat final sur 100 points | 76 |
| Mesures de corrections prévues | - |

Publication du niveau de résultat global

Date de publication 01/03/2023

Site Internet de publication

https://www.euroapi.com/fr/media/actualites

Modalités de communication auprès des salariés



Récapitulatif de la déclaration de votre index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes pour l'année 2023 au titre des données 2022

Objectifs de progression

Objectif Indicateur écart de rémunération

Ces écarts sont mesurés pour la catégorie cadre.

La Direction dans le cadre de sa politique de rémunération pour l'année 2023 veillera à avoir des mesures d'augmentations supérieures en faveur des femmes permettant de combler cet écart.

Objectif Indicateur écart de taux d'augmentations individuelles

Ces écarts sont mesurés pour la catégorie Technicien - Agent de maitrise La Direction fera part de recommandations pour assurer une proportionnalité équivalente d'augmentation entre les hommes et les femmes

Objectif Indicateur écart de taux de promotions

-

Objectif Indicateur retour de congé maternité

_

Objectif Indicateur dix plus hautes rémunérations

Les femmes sont sous représentées La Direction s'engage à accroître la diversité dans nos instances dirigeantes EXCOM/ ELT/ SLT

Dâte de publication i des nébjetifs ous les recrutements avec des niveaux ele postes.

Modalités de communication auprès des salariés

-